

**REUNION DU CONSEIL LOCAL  
FCPE – Lycée Joffre – Montpellier  
Mardi 8 novembre 2011 – 20h15 à 22h40 – Salle Clio**

**Ordre du Jour :**

1. Conseils de Classe
2. Actions/commissions de cette année
3. Terminales : modalités d'inscription au Baccalauréat 2012
4. Restauration scolaire
5. Questions diverses

\*\*\*\*\*

Présents : 25 personnes

1. Conseils de Classe

Le point sur la répartition des délégués : une concertation pour ordonner notre liste (maximum 2 titulaires/2 suppléants par classe)

Rappel :

- la liste sera remise au Proviseur, M. Narci. Le nombre de délégués est fixé au prorata des voix obtenues suite aux élections.

La FCPE, avec 60,8% des voix obtient au moins un titulaire et un suppléant par classe. Pour ce qui est d'un 2<sup>e</sup> poste par classe, le Bureau verra la question car tout dépend de s'il y a une ou deux autres association(s) dans lesdites classes et comment M. Narci voit les choses (rien de précis ni d'officiel n'a été indiqué).

- L'adhésion à la FCPE ne se résume pas à une cotisation, bien qu'obligatoire pour être adhérent. C'est aussi adhérer aux valeurs de cette fédération.

D'ailleurs on peut adhérer à la FCPE à tout moment au cours de l'année.

L'administration du Lycée accepte, en cas d'absence du titulaire et du suppléant, que des délégués d'autres classes puissent être présents au Conseil de la classe en question.

Un parent propose d'essayer d'obtenir des horaires de Conseils de Classe « normaux » : hors horaires de bureau. Il semble qu'on ait peu de chances de l'obtenir, même si c'est ce qui est dans les directives du Ministère, car le proviseur met en avant l'organisation très compliquée pour l'administration et les professeurs. La FCPE le demande chaque année, afin que les horaires soient adaptés aux parents qui travaillent, mais pour l'instant, cela n'a été possible dans certains cas que ponctuellement, les 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> trimestres. Mais à redemander dès que l'on aura la notification des horaires de ce 1<sup>er</sup> trimestre.

- Rappel : Formation pour les parents délégués le mardi 15 novembre 2011 à 20h salle Clio.
- Les documents servant de support aux délégués, dont le nouveau document FCPE 2011, sont disponibles sur le site de la FCPE du Lycée : <http://www.fcpelyceejoffre.org/>.
- Les coordinateurs transmettront aux délégués les documents nécessaires (liste des élèves, liste des coordonnées des parents ayant autorisé le lycée à communiquer ces informations aux associations de parents d'élève) avant les conseils de classe. Les envois à toute une classe doivent se faire avec les coordonnées e-mail des parents cachées en Cci. Les listes et les adresses ne sont diffusables SOUS AUCUN PRETEXTE.
- Les prochains Conseils de Classe auront lieu entre le 28 novembre et le 9 décembre.

## 2. Actions/commissions de cette année

### a) **Règlement intérieur :**

Le règlement adopté par le CA comprend certaines dispositions qui sont contraires aux textes officiels. Le Proviseur avait indiqué que ce règlement avait été avalisé par le Rectorat. Cela fait plus d'un an que l'on essaie d'avoir une réponse du Rectorat sur ce point, mais nous n'avons, à ce jour, reçu qu'un courrier accusant réception du dépôt de ce RI au Rectorat, et non un véritable contrôle de légalité.

La commission ou le groupe de travail qui souhaite se charger de ce sujet bénéficie du travail déjà mené l'an dernier par un des adhérents du conseil local qui continuera son aide. Comme ce règlement intérieur va devoir être revu par le lycée (suite au décret du mois d'août), pour être représenté au prochain CA, il est urgent de reprendre ce dossier, et de prévoir une rencontre avec les professeurs sur les points posant problème comme les absences ou les avertissements mentionnés sur les bulletins, (et non pas sur un document joint au bulletin).

Ce qui va nuire aux élèves lors des admissions post-bac, alors que d'autres lycées ont changé de pratique. La FCPE a demandé à plusieurs reprises de faire ôter ces mentions des bulletins, en vain.

L'an dernier, nous avons rencontré les syndicats de professeurs pour en discuter et chercher des solutions. Ce type d'action est à continuer à travers un travail de réflexion et la concertation au sein du conseil local.

3 parents se proposent pour participer à cette Commission : la présence d'un élu du CA, pour faire le lien, est souhaitable,.

**b) Rencontres Parents professeurs :** la FCPE continuera à demander d'autres réunions dans l'année, comme des rencontres individuelles, comme cela existe dans beaucoup d'autres lycées.

**c) Codes ProNote non reçus, bulletins de vote non reçus :** demande à faire par chaque parent, mais il faudra vérifier avec l'administration la source plus générale de ces disparités dans la réception des courriers et des codes, souvent adressés à un seul parent, ce qui est illégal dans le cas des bulletins de vote.

**d) Dysfonctionnement des enregistrements d'absence.** Le système semble avoir rencontré des problèmes.

## 3. Terminales : modalités d'inscription au Baccalauréat 2012

Ce point n'a pas été abordé lors de la réunion, en l'absence de documents et des coordinateurs de Terminales qui auraient pu nous informer sur les renseignements pris auprès de l'administration du lycée sur ce sujet.

### Restauration scolaire

Jusqu'à ce jour (8/11/11), il n'y avait qu'une borne pour le Collège et une pour le Lycée. Il semble que cela ait changé aujourd'hui ; il y aurait 2 nouvelles bornes (biométriques ?).

Certains problèmes perdurent, par exemple lorsqu'un ticket ne fonctionne pas, les élèves se font refouler par la Directrice de la Restauration, qui, se comporterait de façon agressive et utiliserait un langage déplacé avec les élèves.

Lorsque le ticket est non valide (que le problème vienne de l'élève, du parent ou du fonctionnement de la borne), l'élève porteur n'est pas accepté à la cantine. Qu'advient-il donc de lui ? Le Lycée se décharge-t-il de sa responsabilité dans ce cas ?

Il semble qu'il y ait un souci de répartition dans les salles de la cantine. Un parent nous signale que des élèves du lycée qui s'étaient attablés côté collège de la cantine en raison du manque de place se sont vu interpellés de façon désagréable et n'ont pu finir leur repas.

La responsable de la Commission Restauration rappelle que les bornes avaient été prévues, à l'origine, pour améliorer la qualité du service et les files d'attente. Pour ce dernier point, la question n'est pas résolue ; non seulement il faut faire la queue pour pointer à une borne, mais il y a une seconde queue lors de l'entrée à la cantine, ce qui multiplie les files d'attentes au lieu de les réduire.

Les élèves attendent de voir si les professeurs sont présents avant de « pointer » et le font en général le matin même. Il est à noter que s'ils pointent la veille et ne viennent pas le lendemain, même si c'est le fait d'une absence d'un professeur, le repas ne leur sera pas remboursé.

➤ Proposition de deux réunions distinctes :

-une plénière d'information et de discussion, avec invitation de tous les parents pour faire le point, avec invitation des responsables de la cantine et des bornes

-la commission cantine, à relancer (qui en fera partie ?) Faut-il la confondre avec le CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté) ? Il semblerait qu'il soit plus judicieux de distinguer Cesc et commission cantine, pour répartir les rôles, d'autant que pour la commission cantine, il n'y a pas besoin d'être élu au CA.

Bioéthique : Concernant la biométrie, une réunion avait été proposée. Si l'on fait venir un spécialiste des bornes biométriques à la plénière, il faudra mettre en avant les questions d'éthique. Le fonctionnement des bornes a été validé par la CNIL. Ces dernières ont été achetées à la Région, à charge aux établissements de s'occuper de leur mise en place et des modalités d'utilisation. Le lycée ne voit pas de problème, tant que les lycéens ont le choix entre borne classique ou biométrique.

Contenu des repas/qualité : voir s'il y a une amélioration depuis la dernière réforme concernant l'équilibre alimentaire.

Projet d'aménagement du restaurant scolaire : où en est-on ? Celui-ci est censé être prévu pour 2012.

A la demande de la FCPE, La restauration a d'ores et déjà été mise à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration, qui doit avoir lieu fin novembre ou début décembre.

#### 4. Questions diverses

##### PRONOTE

Certains parents se demandent s'il y aurait intérêt à faire un sondage sur l'outil PRONOTE mis à disposition sur le site du Lycée. En effet, il apparaît que peu de données y sont disponibles pour les parents. Quelques professeurs remplissent les parties leur incombant mais pas tous (notes, emplois du temps, cahier de texte). Sinon, l'outil lui-même est très bien ressenti ; il le serait encore plus si les données étaient toutes disponibles.

##### EMPLOIS DU TEMPS

Des problèmes perdurent. Certains cours sont à l'heure du déjeuner, surtout l'APE, avec des élèves à qui l'on demande d'apporter un sandwich pour le manger pendant le cours, alors que le règlement l'interdit.

Manque d'heures de cours pour certains cours. Heures en plus pour d'autres.

Déséquilibre des heures entre plusieurs classes de même niveau (vu pour des Secondes) et dans plusieurs matières. Non correspondance par rapport aux heures préconisées par les textes officiels, dans de nombreux cas.

Un parent signale une explication qui lui a été donnée par l'administration lorsqu'il a demandé pourquoi son enfant, élève en classe Européenne, n'avait pas d'Accompagnement personnalisé (2h par semaine prévu par les textes) : « les classes de bon niveau n'en auraient pas besoin ; par contre, les classes plus difficiles en auraient plus besoin. »

## FORMATION DES ELEVES DELEGUES

Sans doute serait-il judicieux de proposer une formation aux élèves. Certes, ceci représente un coût, mais le C.A. serait à même de le voter. Un inconvénient pour les délégués : le temps de formation est à ajouter au temps scolaire, ou empiètera sur les cours.

On nous signale, par ailleurs, que les temps de Vie de Classe ne sont pas réellement investis : « des leçons de morale » selon certains, régulation de certains problèmes administratifs selon d'autres, ce qui ne devrait pas être le cas. Par exemple le vote des délégués n'aurait pas déroulé selon les règles élémentaires et nous nous demandons s'il y a d'autres cas du genre.

## ORDINATEURS OFFERTS

Les réactions concernant la dotation d'un ordinateur aux élèves de Seconde par le Conseil Régional du Languedoc Roussillon cette année sont très variables. D'une autonomie ne dépassant pas 2h, leur utilisation en classe sans prise de courant n'est pas sans difficulté.

En 214, il semble qu'il soit utilisé en Maths, Physique et Arts appliqués. Tout dépend donc du bon vouloir, du niveau de pratique et de l'organisation des professeurs. Pas d'uniformité à ce niveau.

Est-ce qu'une formation des professeurs est envisagée ? Proposition d'un questionnaire d'évaluation de son utilisation n'est pas retenue, notamment du fait du ressenti qui risque d'être négatif de la part du personnel enseignant et également par manque de recul Aucune réglementation concernant ce matériel qui n'est pas assuré par le Conseil Régional. Les frais d'abonnement à un fournisseur internet sont dévolus aux parents, ce qui ne règle donc pas forcément la question de l'égalité.

Il serait intéressant de recueillir les retours des familles sur ce sujet.

Concernant le manuel numérique, il est noté que beaucoup d'éditeurs ne le voient pas d'un bon œil pour des raisons de droits d'auteurs.

## BREF CR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les trois élus titulaires nous ont rejoints, après la réunion du conseil d'administration du lycée pour faire un point rapide sur celui-ci en fin de CL.

- Deux représentants de la Région étaient présents à ce CA, (Joël ABATI - délégué désigné- et Mme Josick PAOLI, Directrice régionale adjointe).
- (seule) La FCPE a voté contre les projets de voyage car :
  - a) ils se situent au mois de mars, donc il n'y avait pas d'urgence à les faire voter
  - b) au moins l'un des voyages exige une participation de plus de 1.000 euros des parents
  - c) certains ne concernent qu'une partie des classes : non équitable.

La FCPE a demandé si les cours des professeurs encadrant ces voyages sont assurés pour les élèves qui ne partent pas ? R : souvent les professeurs prévoient du travail pour ces élèves ou s'organisent avec leurs collègues pour se faire remplacer ou encore si peu d'élèves présents ils seront placés dans d'autres classes.

A souligner : les élus n'ont pas eu d'information sur ces projets avant le CA, ce qui devrait pourtant être le cas de façon à pouvoir préparer les thèmes abordés.

Commissions/conseils du CA (liste Titulaires et suppléants) :

Commission permanente (2 sièges):

Halter Ladan (T)/ Lecomte Fabrice (S)

Lecouturier Max (T) Peep/ Rudloff C. (S) Apij

Conseil De Discipline (2 sièges):

Ibanez Michel (T)/Morvan N. (S) Apij

Votadoro Rose (T)/ Balmefrezol Daniel (S)

CVL (2 sièges):

Lecomte F. (T)/ Noiroto D. (S)

Rudloff C. (T)/ Morvan N. (S)

CECSC (3 Sièges) :

Noiroto D. (T)/Balmefrezol D. (S)

Lecouturier M. (T)/Minguet Stéphane (S)

Rudloff C. (T)/ Morvan N. (S)

La FCPE a demandé si l'on pouvait ajouter une 2<sup>e</sup> réunion parents-professeurs, au cours de l'année, mais la plupart de ces derniers se sont prononcés contre.

Le prochain CA aura lieu le lundi 28 nov ou lundi 5 décembre.

Un conseil de discipline va avoir lieu le 21 novembre.